

PROGRAMME DE FORMATION

CSE - Santé, Sécurité et Condition de Travail (SSCT)

Présentation de la formation

Les instances représentatives du personnel ne peuvent pas tout connaître et il s'agit de vous transmettre un mode opératoire vous permettant d'être efficaces dans votre mission. Trouver des textes, s'appuyer sur la législation, faire une synthèse des décrets d'application : c'est important mais pas essentiel.

Savoir obtenir les éléments permettant une analyse de l'état physique et mental du personnel, savoir communiquer avec la hiérarchie et les ressources humaines, comprendre des données pour les appliquer, savoir s'inscrire dans une démarche active de prévention, d'information et de parité : c'est important et essentiel.

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Disposer des bases légales en matière de SSCT
- Repérer l'ensemble des acteurs visés
- Devenir acteur de la prévention
- Accompagner les mesures décidées par l'employeur

Publics visés et Prérequis

Cette formation est destinée aux publics suivants :

Toute personne membre du CSE, de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail ou participant aux réunions.

Les prérequis pour cette formation sont les suivants :

Aucun prérequis

Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire devra répondre à une série de questionnaires permettant de déterminer son niveau de connaissance actuel ainsi que ses attentes individuelles. Les questionnaires seront envoyés directement par mail au stagiaire ou bien remis en main propre.

Objectifs et contenus pédagogiques de la formation

Jour 1

Matin

Introduction au démarrage de la formation

Tour de table et répondre aux questions suivantes :

- Quel est mon rôle en matière de santé, Sécurité et Conditions de Travail ?
- Quelle est ma position, comment agir, quels sont mes moyens, que dois-je avoir comme informations pertinentes pour mener à bien ma mission ?

- Quels sont mes partenaires en interne et en externe ?
- Que dois-je demander ? Comment préparer les réunions SSCT ?

Point : à aujourd'hui, où en êtes-vous ? Quels sont vos constats ? Quels sont pour vous les spécificités du secteur lorsqu'on parle de santé, de condition de travail et de sécurité ?

Présentation de la formation :

- Rappels objectifs : Savoir comprendre, savoir repérer, savoir analyser et savoir retransmettre
- Organisation : méthode expositive + réflexion + analyses de situations liées aux spécificités de l'entreprise
- Résumé quotidien + tableau + feedback

Objectifs : fixer la méthode, la démarche et les connaissances

Après-midi

Le rôle et fonctionnement général du CSE

- Rappel des missions
- Place de la SSCT au cœur des prérogatives du CSE
- Moyens et rôle de la CSSCT

Jour 2

Matin

Les partenaires du CSE en matière de SSCT

- Le rôle et la place de l'inspection du travail
- Le support et les missions de la médecine du travail
- L'intervention utile de la CARSAT / CRAMIF

Les moyens d'action des membres du CSE

- Les formations éligibles aux membres du CSE
- Moyens de fonctionnement généraux
- Le crédit d'heures de délégation (niveau, utilisation)
- Le traitement de la SSCT lors de différentes réunions
- L'ordre du jour et le procès-verbal des réunions
- Les registres obligatoires au sein de l'entreprise
- Le droit d'alerte SSCT et le droit de retrait des salariés

Après-midi

La santé et la sécurité au travail – décryptage

- La sécurité dans votre entreprise : vos spécificités, vos préoccupations
- Les enjeux et aspects légaux
- Comprendre la notion de « risques professionnels »
- Obligations liées aux conditions de travail de salariés

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 09/01/2024

Jour 3

Matin

Les maladies professionnelles et les accidents du travail

- La détection d'une maladie professionnelle
- Procédure de reconnaissance de la maladie
- Définitions de l'accident du travail et de trajet
- Procédure de déclaration d'un accident du travail

Après-midi

L'analyse d'un accident du travail

- L'utilité de la méthode de « l'arbre des causes »
- Comment recueillir les éléments de l'accident
- Analyse de la situation de travail
- Le recueil des faits

Jour 4

Matin

La pénibilité au travail

- Éclairages sur les dispositifs actuels
- Qu'est-ce que la QVT et comment agir en conséquence ?
- Les droits des salariés exposés à des risques pour leur santé
- Les obligations juridiques en matière de pénibilité au travail

Après-midi

Traiter le handicap et l'inaptitude au travail

- Quels sont les cas d'inaptitude au travail ?
- Les facteurs pouvant entraîner un handicap
- Adaptation des conditions de travail
- L'embauche et l'intégration des salariés handicapés
- Les missions de l'Agefiph pour les entreprises

Jour 5

Matin

La prévention des risques professionnels

- Définition de la prévention et aspects légaux
- Ce qui se cache derrière « Risques, Dangers et Dommages »
- Les réels enjeux et leviers de la prévention en entreprise
- Lutter contre l'apparition des TMS et des RPS (À l'occasion de cas pratiques, les apprenants abordent le stress au travail, le Burn out et les risques suicidaires).

Les missions SSCT du CSE

- La place et l'utilité du DUERP pour l'entreprise & les élus
- Les inspections au service de la santé et de la sécurité Intervenir en cas d'accident (de l'alerte à la conclusion de l'enquête)

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 09/01/2024

- Gérer et manager ensemble une politique de prévention
- Cas du harcèlement moral et sexuel (agir & réagir en conséquence)
- Agir pour la parité

Après-midi

CSSCT

- Spécificités
- Consultations obligatoires
- Compétences : analyse des risques, adaptation des postes de travail, prévention RPS...

Conclusion

- Entraînement PNL : ce que je vois, ce que j'entends, ce que je ressens
- Objectifs : en croisant avec les principes de la Pyramide de Maslow comprendre les besoins des salariés, libérer la parole sans conflit, comprendre et se faire comprendre autour d'un objectif commun, devenir acteur de la démarche « SSCT », organiser son temps d'IRP, communiquer et agir avec la hiérarchie et le service RH, obtenir des documents et des réponses, savoir transmettre les bonnes informations aux salariés, assumer son rôle et travailler sa posture.

Séquence Évaluation : 10 questions essentielles permettant des rappels ou des précisions

Organisation de la formation

Durée de la formation :

35 heures, 5 jours

Dates et heures de la formation :

À définir

De 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu de la formation :

À définir

Rythme de la formation :

Continu/Discontinu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : Supports de cours vidéo projetés, exposé théorique et étude de cas concrets, jeux de rôles. Méthodes pédagogiques actives et participatives adaptées à la formation d'adultes. Mise en situation pratique, expérimentation individuelle

HORIZON FORMATIONS

14 Rue Beau de Rochas 66330 CABESTANY

Mail : contact@horizon-formations.fr – Tél : 06.52.10.19.20

N° d'enregistrement 76341210234 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 94844359300017 - Ape : 8559A

Version A – 09/01/2024

des missions à mettre en œuvre par un membre du CSE, exploitation du vécu des participants. Les études de cas sont réalisées à chaque étape de la formation, en alternance avec les apports théoriques, afin que les participants soient capables d'utiliser les outils et les méthodes enseignées dès la fin du stage.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Apportez votre ordinateur

Moyens d'encadrements :

Formateur qualifié dans le domaine de la formation des membres du CSE, de la prévention et de l'évaluation des risques professionnels.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Avant la formation :

Quizz initial d'évaluation des connaissances sur la thématique
Un entretien individuel avec le formateur pour déterminer les besoins

Pendant la formation :

Des exercices, quizz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.
Feuille d'émargement par demi-journée ou relevé de connexion à signer par chaque stagiaire et par le formateur.

Fin de la formation :

Quizz final d'évaluation sur la thématique afin de vérifier l'acquisition correcte des compétences.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
Remise d'une attestation d'assiduité individuelle pour les formations en présentiel et d'un relevé de connexion pour les formations en distanciel.
Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter la Référente Handicap :
Emilie MORTEVEILLE – emilie@horizon-formations.fr – 06.29.39.19.51